



AUTOMNE : À VOS MARMITES !

L'Automne, c'est l'époque des feuilles mortes, et de tous ces courriers désagréables que notre postier préféré s'évertue à déposer dans nos boîtes-aux-lettres, mais aussi celle des plaisirs d'antan si facilement accessibles pour ceux qui savent y mettre du cœur et un peu de temps... Pommes et coings abondent dans nos vergers, figes et raisins sont présents sur les étals des marchés, le temps est à la confiture et aux gelées !

Éditorial

par GUILLEMETTE ALQUIER

Comme chacun a pu le constater lors de la rentrée scolaire, les « classes mobiles » ont disparu, laissant un vide inhabituel devant l'école.

Ces bâtiments « provisoires » avaient été attribués par le conseil général successivement en 1979 et en 1981 pour accueillir les enfants des classes maternelle... Madame Derval actuellement directrice de l'école est arrivée à Port-Mort dans ces classes qui ont vu défiler nombre de pormortais, aujourd'hui adultes.

Il pourrait être intéressant, un jour, de collecter les souvenirs des personnes qui y sont passées...

C'est en 1990 que le conseil municipal a décidé la construction de l'école maternelle pour palier l'augmentation des effectifs et améliorer le confort des enfants. Effectivement, bien des enfants ayant « habité » ces bâtiments, en gardent un souvenir plutôt agréable, signe de l'atténuation dans la mémoire, des difficultés passées, ou bien révélateur d'une croissance de l'intolérance au moindre inconfort ?

Vendus à la commune par le conseil général pour un franc symbolique, ces bâtiments ont ensuite servi de local pour les jeunes et de classe pour les fameux « ateliers de l'école » mis en place par les enseignants en coopération avec les parents d'élèves.

Puis, la bibliothèque de l'ALPM a investi une partie des lieux après la cessation d'activité de l'association des jeunes. Avec la disparition des ateliers, le reste de l'espace disponible a servi de stockage d'équipements en attente de réutilisation ou de réforme. Puis la bibliothèque a bénéficié d'une opportunité et a investi d'autres lieux.

La dégradation constatée des locaux (une instabilité des bâtiments et des fuites en toiture sont apparues), et surtout la présence de plaques de fibrociment, à base d'amiante, ont conforté la décision de destruction. L'élimination de dangers potentiels, aggravés par les

dégradations volontaires et les intrusions incontrôlables sont donc aujourd'hui éliminés.

Je remercie d'ailleurs l'entreprise attributaire du marché qui a dû faire des efforts importants pour terminer les travaux avant le jour de la rentrée scolaire, malgré la conclusion tardive de l'appel d'offre, due à l'absence de réponse...

Pour le moment, l'emplacement restera vierge de nouvelle construction ; différents projets restent envisagés, y compris, pourquoi pas, celui de laisser la place en espace vert.

Voilà certainement une page de tournée quant à la vie de l'école, et quant à la physionomie de notre village. C'est la vie, et comme pour la salle des fêtes, restent les souvenirs....

Sommaire	<input type="checkbox"/> Éditorial	1
	<input checked="" type="checkbox"/> Vie communale	
	<input type="checkbox"/> Amer concours de circonstances	2
	<input type="checkbox"/> Restauration de la Vieille tour	2
	<input type="checkbox"/> Ouverture du Haras des Fleurs	3
	<input type="checkbox"/> ALPM : Programme 2006-2007	4
	<input type="checkbox"/> AACSPM : Actualités et programme	5
	<input type="checkbox"/> Jeux Équestre Mondiaux	6
	<input type="checkbox"/> Agrandissement du restaurant scolaire	7
	<input checked="" type="checkbox"/> Histoire	
	<input type="checkbox"/> Quartier d'Antan : La Grande Rue	8-9
	<input type="checkbox"/> Blason pormortais, version définitive	10
	<input type="checkbox"/> Les Lefebvre Dangereux - suite	11
	<input checked="" type="checkbox"/> Municipalité	
	<input type="checkbox"/> Conseil municipal du 12/07/2006	12-13
	<input type="checkbox"/> Sécurité routière	13
<input checked="" type="checkbox"/> Divers, Jeux & Solutions	14-15	
<input checked="" type="checkbox"/> Adresses utiles "À votre service"	16	

Entretien de la commune

Amer concours de circonstances

Les mois d'août et juillet sont l'occasion pour la commune de multiples travaux que l'on ne peut effectuer dans l'année comme par exemple les travaux dans les écoles. C'est l'époque également des vacances et le personnel communal y a droit comme tout le monde, le tout étant de s'organiser pour que la continuité du service soit assurée.

Mais, lorsque l'organisation d'un service se grippe, comme cet été, parce qu'un agent d'entretien est en arrêt maladie, alors que son collègue est en vacances et qu'inversement, lorsque le premier est en vacances, le second a un accident et se trouve à son tour en arrêt, et qu'une femme de ménage est en arrêt maladie à la suite de ses congés, les plannings ne sont pas tenus. Et ce d'autant plus que de toutes façons, le travail, pour diverses raisons, avait pris du retard : nous en avons fait l'amère expérience cet été...

D'aucun diront qu'il n'y a qu'à remplacer le personnel... Oui, mais il faut trouver et ce n'est pas si simple dans une commune.

En effet, il faut trouver quelqu'un de confiance, disponible immédiatement, compétent et habilité à utiliser le matériel, pour sa propre sécurité, mais aussi pour la sauvegarde du matériel, qui ait un permis de conduire depuis plus de 2 ans (obligatoire, du point de vue des assurances) et ce, sans passer par les sociétés de travail temporaire dont le recours est interdit pour les communes... Nous avons contacté l'ANPE, de nombreuses personnes sur le village, heureusement pour elles un bon nombre avaient déjà du travail, d'autres n'ont pas accepté (eh oui les mairies paient moins bien que l'interim), d'autres n'ont jamais rappelé... Signalons d'autre part que le centre de gestion de la fonction publique ne propose du personnel de remplacement que pour les postes de secrétariat.

Le remplacement a également un coût : en effet, la commune doit ainsi assumer double salaire sur 10 jours si le remplacement a lieu dès le premier jour. Le budget de la commune n'est pas plus extensible que vos impôts, et la masse budgétaire salariale atteint déjà un pourcentage conséquent du budget pour une commune de notre taille.

De plus, compte tenu des caractéristiques des travaux à effectuer dans l'école, nous avons préféré avoir recours à une entreprise.

Pour toutes ces raisons, nous n'avons pas pu remplacer immédiatement le personnel absent et nous avons donc pris du retard dans les travaux d'entretien du village, la priorité étant donnée aux bâtiments scolaires pour que tout soit prêt pour la rentrée.

Alors bien évidemment, nous vous demandons de nous excuser pour ces désordres et notamment pour l'état déplorable des allées du cimetière que nous n'avons pu nettoyer qu'à partir du 12 septembre. Les périodes de pluies du mois d'août et de chaleur en septembre n'ont pas permis de traiter convenablement et les mauvaises herbes ont proliféré, notamment le pourpier qui envahit tout. Rappelons que l'entretien des concessions réservées n'est pas du ressort de la commune (peut être conviendrait il de mettre en place une redevance pour que la commune les entretienne ?).

Vous êtes nombreux à nous avoir fait part de cet état de fait ce qui est tout à fait normal et montre l'intérêt que vous portez à notre village et aux relations humaines. Nous regrettons seulement qu'une personne n'ait pas eu cette élégance et nous ait envoyé... une lettre anonyme.

Toutes nos excuses donc pour ces défauts d'entretien, et sachez que nous faisons tout pour que tout soit revenu en ordre lorsque vous lirez ces lignes.

■ GUILLEMETTE ALQUIER

Patrimoine communal

Rénovation de la « Vieille Tour »

- La convention de mise à disposition du site entre la Mairie et l'ASSPM est en passe d'être signée.

- Appel est lancé vers nos adhérents et habitants de Port-Mort et toutes les bonnes volontés pour se joindre à nous afin de pouvoir être en nombre suffisant et pouvoir entamer dans une première phase le débroussaillage, la consolidation de ce monument patrimoine de la Commune.

- Une deuxième phase qui fera l'objet d'une suite à cette convention consistera à la reconstruction du moulin dans son état d'origine.



• REJOIGNEZ NOUS
et faites vous connaître auprès du Président de l'ASSPM :

Alain VIGOUROUX
mobile : 06 17 38 33 86
18 Rue du Barrage
27940 Port Mort.

■ *Entre le début du XXe siècle et aujourd'hui, la tour ne s'est pas trop dégradée... la végétation quant à elle a repris ses droits !*

Loisirs Équestres

Le Poney Club du Haras des Fleurs a ouvert ses portes !

Après la fermeture du « Poney Club du Tsar » en juin dernier, un nouveau club s'est installé rue de la Roque évitant ainsi la disparition dans notre commune de cette activité devenue très populaire ces dernières années.

Le « Poney Club du Haras des Fleurs », inscrit à la Fédération Française d'Équitation et à la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, propose diverses activités dont l'enseignement est assuré par deux monitrices diplômées d'État.

Le Haras des Fleurs, dont la structure est sans cesse en cours d'amélioration depuis son ouverture, met à votre disposition :

- Deux carrières et un manège couvert pour les jours de pluie ;
- Un club-house pour se réunir au chaud ;
- Une écurie pour chevaux et poneys ;
- Une sellerie propre et rangée, adaptée aux enfants de tous âges et tailles ;
- Du matériel pédagogique et des obstacles ;
- Un camion permettant de se déplacer en forêt et d'organiser des rencontres avec d'autres clubs ;
- ... et tout cela dans le cadre paisible du quartier de la Roque.

• **Les activités**

Le club propose les activités traditionnelles de dressage et de saut d'obstacles mais également le horse-ball, le poney-games et la voltige.

Vous pourrez faire découvrir à vos enfants dès l'âge de 10 mois le monde de l'équitation grâce à l'activité « Bébés cavaliers » : les parents prennent en charge un poney pour aller se promener avec leur enfant dans le haras leur offrant ainsi un premier contact avec les chevaux.

• **Les animations**

Le club organise le dimanche des animations telles que ballade, randonnée, concours club, journée jeux, sortie cross et ce pour tous les âges et tous les niveaux.

Des spectacles sont également organisés à l'occasion de la Fête du Cheval et du repas de Noël.

• **Les séances**

Elles durent 1 h 30 dans une ambiance détendue avec une pédagogie adaptée au niveau et au rythme de chacun.

• **Renseignements**

Christelle BECQUET : 02 32 69 52 13 ou 06 86 81 12 63



■ Le Haras des Fleurs permet de faire perdurer une activité en pleine démocratisation au sein de notre commune, dans le cadre paisible du quartier de la Roque.



Chevaux - Poneys

Mini poneys (à partir de 3 ans)

Bébés cavaliers (à partir de 10 mois)

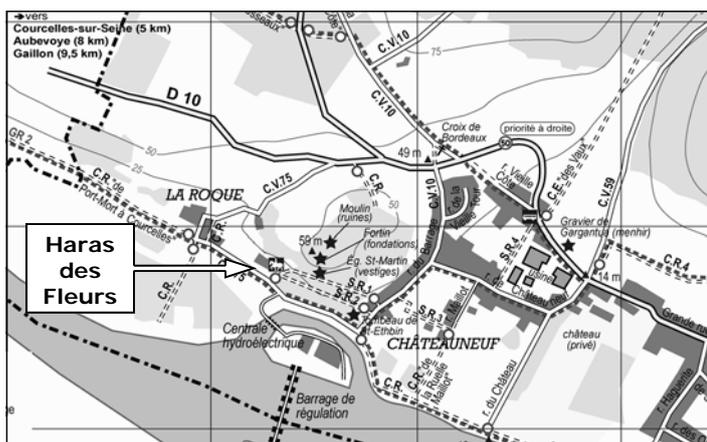
Leçons - Stages

Pensions

**35, rue de la Roque
27940 PORT-MORT**

Christelle BECQUET

Renseignements 02 32 69 52 13 • 06 86 81 12 63



Association de Loisirs

Programme 2006-2007

2006

• Tournoi de TAROT Samedi 25 novembre Inscriptions : 20 h 30 Début : 21 h 00

2007

• TRIVIAL PURSUIT Dimanche 18 février Inscriptions : 13 h 30 Début : 14 h 00

• Tournoi de TAROT Samedi 31 mars Inscriptions : 20 h 30 Début : 21 h 00

• Tournoi de FOOTBALL Dimanche 13 mai Inscriptions : 08 h 30 Début : 09 h 00

• Concours de PÉTANQUE Samedi 26 mai Inscriptions : 13 h 30 Début : 14 h 00

• Tournoi de PING-PONG Dimanche 17 juin Inscriptions : 08 h 30 Début : 09 h 00

• Sortie GYM' Enfants Mercredi 27 juin

Venez nombreux, nous comptons sur votre présence !

Renseignements 02 32 53 34 66 Frédéric Lucas



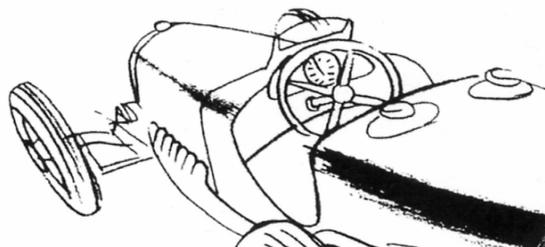
2^{ème} BOURSE AUX JOUETS ANCIENS

Rassemblement voitures et
motos anciennes

PORT MORT
27940 EURE

DIMANCHE 29 OCTOBRE 2006

Maison de village
de 9h à 17h



Organisation Comité des Fêtes de Port-Mort
Renseignements • 06 83 12 32 92 • après 19h



DATES À
RETENIR

- ☐ **Fête d'Halloween**
Après-midi des enfants
Samedi 18 octobre
- ☐ **Soirée Beaujolais**
Samedi 18 novembre
- ☐ **Noël des Enfants**
Dimanche 17 décembre

Tournoi de TAROT

Samedi
25
Novembre

Maison de Village
à partir de 20 h 30

Annonce



Suite à l'évolution de son activité vers la couture d'ameublement et la confection sur mesure, Patricia **n'assure plus le service de retouches** à compter du 1^{er} octobre 2006.

COUTURE D'AMEUBLEMENT
CONFECTION SUR MESURE
PAR PATRICIA FERNANDEZ

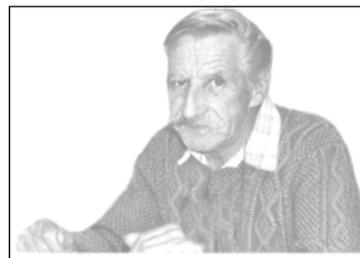
Du lundi au vendredi,
sur rendez-vous.

02 32 52 64 06

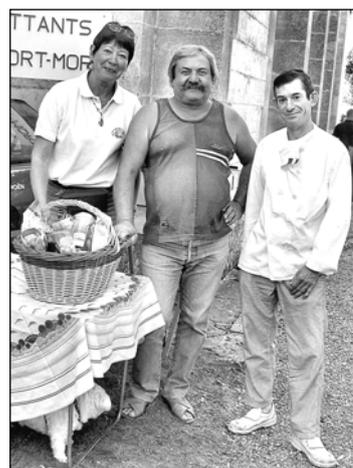
9, rue de Châteauneuf
27940 PORT-MORT

Actualités & programme d'activités

Nous commençons par le triste souvenir du malheur qui vient de frapper un des nôtres : Le décès de Michel FLEURY survenu à l'hôpital où il était soigné pour un problème cardiaque. Michel était âgé d'à peine 65 ans, c'était un voisin et un ami, une personne assez discrète mais d'une grande gentillesse. Il était adhérent à notre amicale depuis plusieurs années. Nous avons assisté à ses funérailles qui ont eu lieu le 13 juin 2006 et au nom de l'amicale, nous avons exprimé toute notre sympathie et nos sincères condoléances à sa famille.



Adieu Michel, repose en paix.



■ Foire-à-tout du dimanche 10 septembre 2006

Nous étions présents à cette Foire-à-tout 2006 avec une équipe restreinte et moins d'objets intéressants à vendre.

Mais le beau temps et la bonne ambiance nous ont permis de passer une agréable journée et de renflouer les finances de l'association de 130 € net ce qui est quand même appréciable.

Notre panier garni, a été gagné par un portmortais bien connu, **Raymond MOULIN**, alias Mickey, que nous félicitons pour sa réussite.

Merci à tous les bénévoles présents sur le stand.

■ **Le gagnant du panier garni, Raymond MOULIN avec Nicole BRACHET et Christian LE MOAL, démonstrateur à la boulangerie de Port Mort, qui a pesé le panier pour un poids de 10,00 Kg exactement.**

■ Notre programme pour les prochains mois :

● Cérémonie du 11 novembre 2006

L'horaire habituel suivant est à retenir :

- Rassemblement et vente du bleuet de France devant l'ancienne Mairie. » 11 h - 11 h 15
- Messages de M^{me} ALQUIER et celui des Anciens Combattant » 11 h 20
- Dépôt de gerbe et une minute de silence
- Hymne National chanté par des enfants de l'école de Port-Mort » 11 h 30
- Une boisson et des gâteaux apéritifs seront servis dans la Maison de Village. » 11 h 45 / 12 h 30



■ **Le message des A.C. lu par Raphaël DANA (nov. 2005).**

Tous les portmortais sont invités à cette cérémonie nationale.

● Repas à l'Auberge des Pêcheurs, vendredi 17 novembre 2006 :

Comme tous les ans, nous proposons aux adhérents, leur famille et amis, un repas amical et sympathique à l'Auberge des Pêcheurs de Port-Mort à partir de 12 h. Un moment de détente et de convivialité à ne pas manquer.

● **Téléthon 2006** : Suite à notre dernière réunion de bureau, rien n'est prévu cette année dans ce domaine, à priori.

● Choucroute dans la Maison de Village, dimanche 10 décembre 2006, 12 h.

Comme tous les ans, nous proposons l'excellente choucroute de M. et M^{me} LUCET avec bien sûr de la bière pression ou du vin blanc puis une pâtisserie de la boulangerie de Port-Mort, café-calva, musique et danse pour une mise en forme avant Noël.



■ **Musique et danse après la choucroute (déc.2005).**

Ensuite, nous serons en 2007 et après les fêtes de fin d'année, nous aurons :

● Assemblée générale et galette le samedi 20 janvier 2007 :

Avec le planning suivant :

15 h - 16 h : Assemblée générale de l'association.

16 h - 18 h : Galette des Rois offerte par l'association.

Ce sera aussi l'occasion de payer sa cotisation 2007, toujours à 15 € pour le moment.

● **Buffet campagnard** : Le samedi 17 mars 2007 a été retenu pour cette activité. Nous en reparlerons début 2007.

● **Loto** : Cette année nous avons fait une tentative de loto entre nous mais nous étions 30 participants seulement ce qui est nettement insuffisant pour amortir le coût de l'opération. Nous déciderons de reprendre ce loto l'année prochaine si cela intéresse un peu plus de personnes.

■ MICHEL MARTINOVITCH



Après la déception de Jeux Équestres Mondiaux

Objectif Port-Mort pour Hervé Godignon

« *L'essentiel est de participer. Je crois que le mieux est de prendre ce résultat ainsi* » : c'est en paraphrasant Pierre de Coubertin qu'Hervé GODIGNON a résumé le bilan de la prestation française durant les quatrièmes Jeux Équestres Mondiaux qui se sont tenus fin août dernier à Aix-la-Chapelle, en Allemagne. Un bilan décevant, pour ne pas dire médiocre, qui a confirmé la crise traversée actuellement par notre équitation nationale. Mais qui, note positive pour nous, pormortais, a démontré le besoin de voir se multiplier les concours de haut niveau comme celui que « notre » cavalier devrait continuer à organiser ces prochaines années.

Jamais, lors des quatre précédentes éditions de cette grande compétition d'ampleur mondiale organisée depuis 1990 (voir le JPM de juillet dernier) les cavaliers français n'étaient rentrés sans médailles. Cette fois-ci, en dehors des trois médailles (d'or, d'argent et de bronze) ramenées par nos randonneurs, les deux maîtres mots qualifiant la prestation nationale ont été « *contre performance* » ou « *déception* », suivant les moments. Les meilleurs résultats - si l'on peut utiliser ce terme - obtenu par les Français ont été une sixième place en voltige, et la septième place atteinte par l'équipe d'attelage, classement tout de même le plus performant jamais réalisé par notre pays dans ce domaine.

Mais en ce qui concerne la discipline reine de ces Jeux, celle du jumping, qui nous intéresse plus particulièrement, il a fallu se contenter d'une bien triste onzième place par équipe, très loin de celles de la Hollande, des États Unis et de l'Allemagne qui sont montées sur le podium. On peut parler de très grosse déconvenue, comme cela a également été le cas au niveau individuel : seul Hervé GODIGNON a réussi à « sauver les meubles », en se classant parmi les 25 meilleurs cavaliers durant les épreuves par équipe. Les trois autres représentants français se sont retrouvés aux 30^{ème}, 41^{ème} et 80^{ème} rangs, et ainsi exclus de la suite des épreuves...

Grâce à sa prestation en équipe, que l'on pouvait qualifier d'honorable, Hervé GODIGNON a pu accéder au domaine individuel. Il préservait ainsi les chances de médaille pour la France : au vu de la forme dont avait fait preuve jusque là son cheval Obélix, il semblait encore possible de le voir briller dans les deux ultimes épreuves de ces jeux : dans le grand concours individuel opposant ces 25 meilleurs cavaliers mondiaux et, mieux encore, dans la véritable finale constitué par la « tournante » dans laquelle allaient se mesurer quatre fois les quatre premiers cavaliers de l'épreuve précédente, chacun effectuant le parcours d'obstacle avec son cheval puis ceux de ses trois adversaires. Mais l'espoir a été de courte durée. Dès la première de ces deux confrontations, le dernier rescapé français a préféré abandonner en cours d'épreuve, après avoir commis trois fautes qui lui ôtaient tout espoir de participer à la « tournante »...

Dès lors, beaucoup d'amateurs, et même de cavaliers, ont ouvertement parlé de « *débauche* », cette piètre prestation compromettant même les chances de la France de participer aux prochains Jeux Olympiques. Il lui faudra absolument se qualifier lors des prochains championnats européens de saut d'obstacle.

Dans un premier temps les cavaliers Français ont invoqué deux problèmes techniques pour expliquer leurs contre-performances à répétition : d'une part, la sélection de Florian Angot, alors que son cheval, blessé peu avant les jeux, n'était pas au mieux de sa forme. Ce « maillon faible » aurait mis une très forte pression sur les autres cavaliers, qui auraient ainsi commis des fautes inhabituelles lors de leurs parcours. D'autre part, la subite baisse de régime d'Obélix, le cheval d'Hervé GODIGNON, qui a « fait des barres » de manière tout à fait inhabituelle lors de la première épreuve individuelle. Très sportivement, « notre » cavalier a assumé cette défaillance en

expliquant qu'il avait mal choisi les crampons vissés sur les fers de sa monture, de sorte que celle-ci ne pouvait sauter parfaitement.

Quoi qu'il en soit, après de tels résultats à Aix-la-Chapelle, on peut dire que rien ne va plus au sein de l'équitation française. Jean-Luc FORCE, Directeur technique national et à ce titre responsable de la sélection des quatre cavaliers en concours de saut d'obstacle qui nous représentaient lors de cette manifestation l'a implicitement reconnu en déclarant que le jumping français se trouvait depuis plusieurs années dans une « *spirale descendante* ». Souvenons nous que deux cavaliers français figuraient dans la « tournante » organisée lors des premiers Jeux Équestres Mondiaux, voici seize ans...

Au-delà de la crise interne que traverse actuellement la Fédération Française d'Équitation, placée sous administration provisoire et en conflit quasi ouvert avec les autorités ministérielles, le problème que rencontre l'équitation de haut niveau en France est surtout d'ordre financier : « *nous n'étions pas à la hauteur* » a résumé avec simplicité Laurent GOFFINET, un des quatre cavaliers qui nous représentaient à Aix-la-Chapelle. Il a avancé une raison évidente à ce fait : « *des parcours comme ceux qui ont été préparés ici, nous n'en voyons pas un tous les deux mois en France. Dans les autres pays d'Europe, le sponsoring est beaucoup plus important, ce qui permet de multiplier les concours de très haut niveau. Il n'est donc pas étonnant que les cavaliers, et les chevaux étrangers soient mieux préparés que chez nous* » a-t-il déclaré, non sans une certaine amertume.

Cette situation apparaît désolante alors qu'avec les Selles Français notre pays produit les chevaux de sport considérés comme les meilleurs du monde, et qu'en terme de popularité, l'équitation se situe au troisième rang de l'intérêt manifesté pour le sport par nos concitoyens. Certes, au niveau individuel, notre pays dispose toujours de cavaliers capables de briller au plus haut niveau : la preuve en a été apportée début septembre par Eugénie ANGOT, la belle-soeur de Florian, qui a remporté au Canada le concours international de saut d'obstacle de Spruce Meadows. Cette épreuve est considérée dans le monde équestre comme la plus importante organisée annuellement, notamment parce qu'elle est la mieux dotée, avec un chèque au vainqueur dont le montant atteignait cette année 325 000 dollars. Mais pour que notre équitation occupe toujours la rang qui devrait lui revenir, il faut que nos cavaliers disposent de l'ensemble des



■ Hervé Godignon et Obélix pendant la première manche des Mondiaux 2006.

moyens nécessaires pour s'aguerrir. Cela passe obligatoirement par la tenue, en France même, du plus grand nombre possible de concours de très haut rang, c'est dire parfaitement organisés et très généreusement sponsorisés. Comme devra l'être le « Jump'Eure » qu'Hervé GODIGNON espère pouvoir continuer à organiser ces prochaines années à Port-Mort.

■ JEAN-PAUL CROIZÉ

Travaux à l'école

Agrandissement du restaurant scolaire

Le nombre croissant d'enfants fréquentant le restaurant scolaire nous oblige à la création d'une troisième salle de restaurant. Actuellement l'extension du service empiète sur la salle de jeux de l'école maternelle : Nous aurions voulu que ce petit désagrément soit résolu pour la rentrée scolaire de septembre mais le premier appel d'offre ayant été déclaré infructueux il a fallu en effectuer un second.

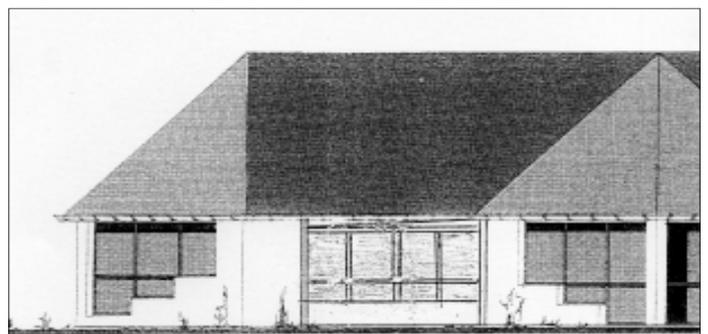
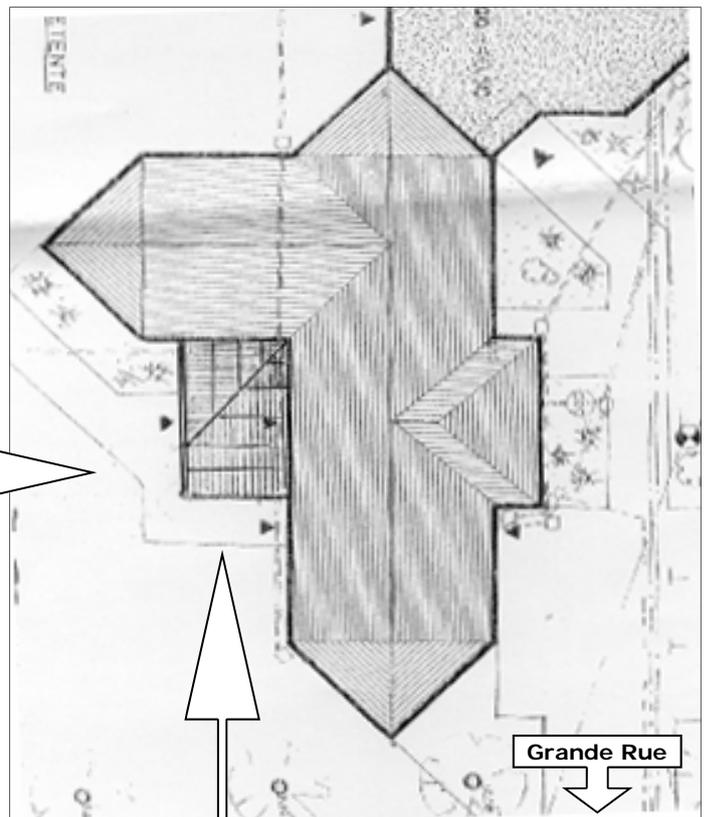
Celui-ci fort heureusement concluant, la troisième salle traitée sous forme de véranda aluminium assortie aux baies vitrées existantes devrait être opérationnelle au retour des vacances de la Toussaint. Comme vous pouvez le découvrir sur les plans ci-dessous, celle-ci sera en appui sur deux côtés, le long du restaurant des petits. Le projet a reçu l'agrément de la commission de sécurité, ainsi que celle de l'accessibilité des handicapés. Son coût de revient pour la commune s'élève à 25.333 € TTC, dont 10.800 € financés par une subvention du Conseil Général.

La modification des écoulements des eaux pluviales a été réalisée cet été en même temps que la réparation de fuites sur le toit de l'école maternelle. L'entreprise *NORMANDIE PVC*, qui a déjà réalisé avant la reprise de l'école la chape devant supporter la construction, profitera des prochaines vacances de la Toussaint pour effectuer la pose ainsi que les travaux d'aménagement intérieur. Les enfants pourront donc bientôt profiter de ce nouvel équipement, **qui portera la possibilité d'accueil de 50 à 70 convives.**

■ CHRISTIAN LORDI

INFORMATIONS ÉCOLE

Lors de la rencontre entre les représentants de parents d'élèves et la commission municipale des écoles il a été décidé, pour un meilleur dialogue et échange d'information, l'installation d'un panneau d'affichage sous le petit préau situé à l'entrée de l'école primaire. Ce panneau sera ouvert aux enseignants, aux délégués des parents d'élèves et à la commission municipale des écoles. Les échanges d'informations entre les membres du conseil d'école pourront être ainsi consultés en permanence par tous les parents d'élèves.



Quartier d'Antan

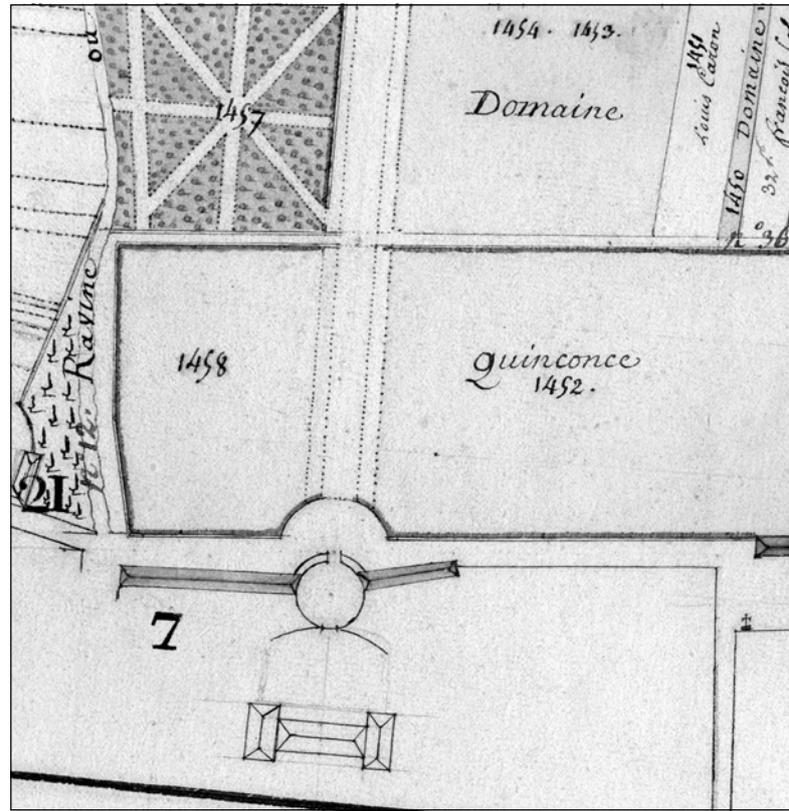
La Grande Rue, de la rue Haguerite à la rue

Nous continuons notre périple à travers notre village il y a 250 ans. Dans ce numéro, nous vous proposons de découvrir une partie de la Grande Rue.

Première constatation ce tronçon portait le nom de Grande Rue de Falaise. Comme vous pouvez le voir sur la carte de Cassini n°.25 (Rouen), Port-Mort était bien scindé en deux parties : la paroisse de Saint-Martin de Châteauneuf, situé au lieu dit « La Falaise » et la paroisse de Saint-Pierre de Portmort située côté de l'entrée actuelle du village en venant de Vernon. Cette explication permet de mieux comprendre l'ancien nom de la Grande Rue. Cela permet de saisir le pourquoi du peu de constructions par rapport à aujourd'hui sur ce tronçon. Comme vous pouvez le voir sur les extraits du vieux cadastre les maison y sont clairsemées sur ce qui était une rue de desserte entre les deux hameaux.

Nous pouvons tout de même y retrouver des maisons actuelles comme celle de notre doyenne M^{me} LANGLOIS. Certains verrons que leur maison est construite sur l'ancienne Quinconce du château.

Nous voyons aussi un mot qui revient souvent : *courtil*. Ce mot du vieux français du XII^{ème} siècle est encore usité au sens de « jardin » dans l'Ouest, en franc-comtois et dans la Suisse normande. Nous pouvons donc supposer que ces lieux-dits étaient jonchés de jardins portant les noms de *Bardou* (boueux), *Catoulouse* (situés près du château) ou *Bourdon* (petite ferme). Nous trouvons également vers la rue de Seine un lieu-dit « Puits Catrix » ainsi que la situation précise d'un puits portant le même nom. Il serait intéressant de savoir si ce puits existe encore, appel à son éventuel propriétaire actuel de nous le dire... Ce nom de *Catrix* ou de *Cocatrix* porté en Normandie, surtout dans la région rouennaise et dans le Nord-Pas-de-Calais servait à désigner toutes les bêtes fantastiques, en particulier le dragon. Godefroy signale dans son lexique de l'ancien français que le terme a été utilisé comme surnom pour désigner celui qui portait le dragon dans les processions.



Poursuivez la découverte de notre village avec Votre Quartier d'Antan dans l'édition de Janvier 2007 :
(8) Le hameau de la Roque

■ CHRISTIAN LORDI



■ Comme vous pouvez le voir ci-contre sur la carte de Cassini, Port-Mort était bien scindé en deux parties : la paroisse de Saint-Martin de Châteauneuf, situé au lieu dit « La Falaise » et la paroisse de Saint-Pierre de Portmort située côté de l'entrée actuelle du village en venant de Vernon.

Héraldique pormortaise

Blason communal

Vous aurez sans doute remarqué l'apparition du blason dans l'entête du JPM de juillet dernier. Voici donc la version finale commentée dont seule la forme à été modifiée afin de l'alléger et d'en améliorer la lisibilité et ainsi en permettre l'impression en petit format. Le fond n'ayant pas changé, je vous renvoie au JPM N°.36 (avril 2006) dans lequel nous en expliquions les composantes.

Écartelé,

au 1
de gueules aux deux léopards d'or animés, armés et lampassés d'azur,

sur fond rouge, 2 léopards jaunes, aux yeux, griffes et langues bleues

au 3
d'or à la nef de sable voguant habillée de gueules,

sur fond jaune, une nef noire posée sur une mer, avec voile et oriflamme rouges

au 2
d'or au cep de sable feuillé de synople et fruité de gueules,

sur fond jaune, un cep de vigne noir, aux feuilles vertes, et aux fruits rouges

au 4
d'azur aux trois fleurs-de-lys d'or.

sur fond bleu, trois fleurs-de-lys jaunes

■ ALAIN CLERFEUILLE

INFO SY.G.O.M.
La société ECOSYS sera présente à la DÉCHETTERIE D'AUBEVOYE pour une opération de **VENTE DE COMPOST**

Le samedi 18 novembre 2005
de 9 h à 12 h & de 14 h à 17 h
6 € / 100 litres (usagers déchetterie)

Renseignements :
SYGOM 02 32 54 47 64 • ECOSYS 02 32 35 95 81

Dans le cadre de
.....

I'OPÉRATION PROGRAMMÉE d'AMÉLIORATION de l'HABITAT
de la Communauté de Communes des Andelys et de ses Environs
.....

La Convention d'opération et la synthèse du rapport d'étude sont mis à votre disposition pour une durée d'un mois à compter du 10 octobre 2006 à la Communauté de Communes.
2, RUE FLAVIGNY 27700 LES ANDELYS
9 H - 12 H • 13 H 30 - 17 H

EXPOSITION-VENTE
MEUBLES ANCIENS RESTAURES
11 & 12 novembre
de 10 à 19 heures

30ème ANNIVERSAIRE

Association **BETHEL**
Lutte contre la toxicomanie, reconnue d'utilité publique
BOISSY L'AILLERIE (95)
Tél.: 01.34.66.98.80
Cergy-Pontoise-Autoroute A15 sortie n°13
<http://www.association-bethel.org>

Lignée pormortaise

Les Lefebvre Dangereux



Dans le précédent numéro du journal de Port-Mort, nous avons évoqués la lignée des Lefebvre « Dangereux ». Je citais comme descendante pormortaise de cette famille, M^{me} PICARD, née ANGOT, petite fille de M. Eugène CHERFY peint sur l'aquarelle.

Celle-ci n'est en fait pas la seule : en effet M. Marcel FERON était le cousin germain de M^{me} PICARD. Sa mère Marguerite Georgine CHERFY, née à Port-Mort le 20 juillet 1893 était la sœur d'Ernestine Marie CHERFY, née à Port-Mort le 6 novembre 1890.

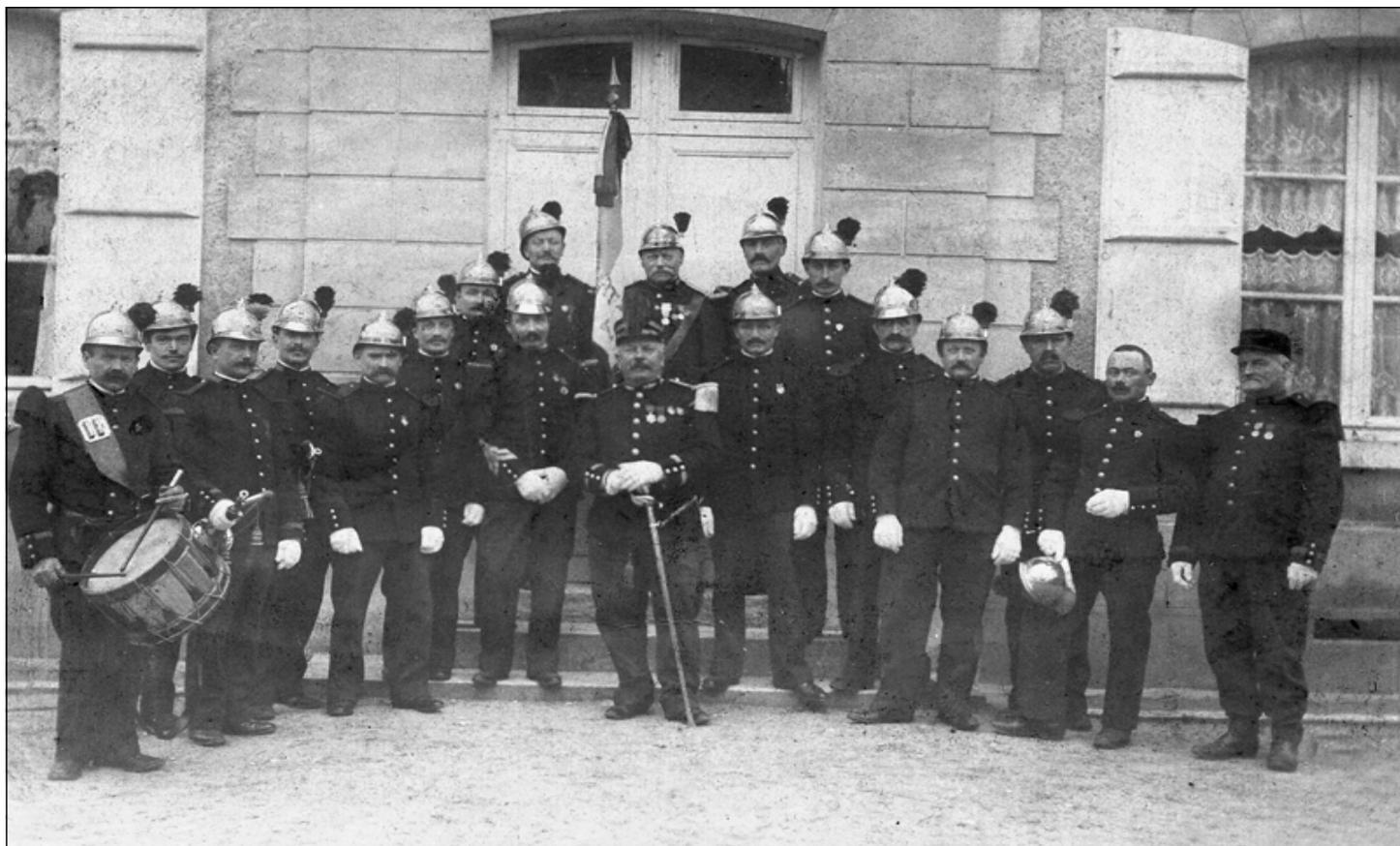
Les deux sœurs se sont respectivement mariées :

- Marguerite Georgine avec Louis FERON, famille originaire de Vincennes ; il exerçait lors de son décès à Port-Mort le 17 novembre 1938 la profession d'horticulteur. De cette union est né Marcel FERON.
- Ernestine Marie avec Florent Eugène ANGOT, famille originaire de Port-Mort. Ils eurent pour fille Denise ANGOT

Marcel FERON fidèle à l'exemple de ses ancêtres « LEFEBVRE », participa activement à la vie de notre village. Il a été membre, tout comme son grand-père Eugène CHERFY, du corps de sapeurs pompiers de Port-Mort et ce dès l'âge de 16 ans jusqu'à son décès en 1981 dans sa 55^{ème} année. Il a été également conseiller municipal de notre commune pendant 12 ans .

Dans le précédent article, je n'avais pas voulu sciemment omettre d'autres descendants d'Eugène CHERFY. La protection de l'état civil des personnes durant les 100 ans antérieurs me l'interdisait. M^{me} PICARD m'ayant autorisé à faire paraître un article sur elle-même et sa famille, je pouvais donc la citer. Suite au petit courrier de M^{me} Denise FERON, épouse de M. Marcel FERON, j'ai donc fait, pour la mémoire de celui-ci, ce complément d'article, afin de rappeler le souvenir de son époux dans notre village.

■ CHRISTIAN LORDI



■ Marcel FERON fidèle à l'exemple de ses ancêtres « LEFEBVRE », a été membre, tout comme son grand-père Eugène CHERFY, du corps de sapeurs pompiers de Port-Mort photographié ici devant l'ancienne école.

12 juillet 2006

Présents :
 Guillemette ALQUIER, *Maire*,
 Annie DEVOUGE-BOYER,
 Gilles AULOY,
 François LEHALLEUR,

Christian LORDI,
 Jean-Luc THOMAS,
 Alain TRÉGLOS,
 Thierry VARNIÈRE.

Absent :
 Pierre LEMERCIER, pouvoir donné à M. CHOMIENNE,
 Christian CHOMIENNE, pouvoir donné à Mme. ALQUIER,
 Irène PITOU, Charles PORRONE, Jacques CALMEJANE,
 Jean-Pierre LECOQ,

Secrétaire de séance : Gilles AULOY.

■ Convention avec la C.C.A.E. :

Locaux scolaires pour le centre de loisirs

M. LORDI fait remarquer que le débat concernant le centre de loisirs ne figure pas dans le procès-verbal du compte rendu du 27 juin 2006.

L'organisation des centres de loisirs relèvent depuis l'année 2004 de la Communauté de Communes des Andelys et ses Environs. Un centre de loisirs continue à être organisé chaque été dans les locaux scolaires de notre commune, mais sous la responsabilité de la C.C.A.E.. M^{me} ALQUIER informe le Conseil Municipal qu'une convention est en cours d'élaboration entre la commune et la Communauté de Communes, pour la mise à disposition des locaux.

Le Conseil Municipal en donne son accord à l'unanimité, et charge M^{me} DEVOUGE-BOYER de signer ladite convention.

■ Consultation du Plan de Première Intervention (P.P.I.) : Usine NUFARM

Une consultation du public relatif à ce projet était ouverte en mairie, jusqu'au 19 juillet 2006. Le Conseil Municipal est appelé à donner son avis quant à cette enquête.

En date du conseil, seuls des représentants de l'Association de Sauvegarde du Site de Port-Mort étaient venus consulter le dossier. Comme cette association l'indique le Conseil Municipal est tout à fait d'accord qu'il est opportun d'élargir le périmètre du P.P.I.. Auparavant seule une partie la commune y était incluse (à la limite de la rue Delamotte). Aujourd'hui la totalité de la commune fait partie du P.P.I. *Nufarm*. Le Conseil Municipal voudrait que l'on fasse en sorte de réduire les risques par rapport aux produits stockés et utilisés, ainsi que le précise également l'association.

Par ailleurs, M^{me} ALQUIER rappelle qu'à l'occasion des essais nous n'entendons pas toujours la sirène, ce qui peut être dangereux et ce qui nuit de façon certaine à la prévention.

Notre commune ayant été dotée d'un corps de sapeurs-pompier, une sirène est toujours restée à proximité des anciens alvéoles du service incendie. Le Conseil Municipal demande à ce qu'elle soit remise en service, et reliée au réseau Télécom, afin de servir de relais.

En ce qui concerne les établissements recevant du public et ceux à prévenir en cas de sinistre, le Conseil Municipal demande à ce que l'on rajoute la Société CAT, employant plusieurs personnes, et située au 66 Grande Rue, ainsi que les infirmières qui doivent s'installer dans un des anciens alvéoles du service incendie.

Le moyen d'évacuation de l'école n'est pas précisé, et le Conseil Municipal demande expressément à en être informé.

S'il paraissait opportun d'élargir le périmètre, le conseil tient à souligner qu'il regrette que l'on ne fasse pas une étude pour diminuer le danger par rapport aux produits utilisés par cette usine.

■ Achat de matériel pour l'école

Des sèche-mains électriques et des distributeurs de savon ont été commandés pour les sanitaires de l'école primaire.

D'autre part, M. LORDI projette de mettre des portes anti-panique pour les issues de secours de l'école primaire plutôt que de les laisser fermées à clé, car on ne peut pas non plus, pour des raisons de sécurité laisser les portes ouvertes pendant les heures scolaires. Le coût de l'achat de ces portes anti-panique est chiffré à 1 100 € TTC.

La mise en place d'une clôture entre la bibliothèque et la cour de l'école est chiffrée à 1 000 € de fournitures.

Le Conseil Municipal décide de prélever les 2 100 € qui étaient prévus pour la mise en place de stores à l'école maternelle (puisque les rideaux intérieurs existants vont être remis en état). Le programme 19 va donc être annulé par un prélèvement de la totalité de la somme, soit :

- 1 100 € à porter au compte 2188 – Achat de matériel

- 1 000 € à porter au compte 2311 – Édification d'une clôture.

D'autre part M^{me} ALQUIER informe le Conseil Municipal que la commission de sécurité est passée, il y a déjà trois ans. Cet intervalle correspondant à la périodicité des visites, sur demande du Maire; M^{me} ALQUIER a donc sollicité un nouveau passage. Cette commission n'est pas obligatoire pour notre type d'établissement puisqu'il y a moins de 200 enfants et qu'il n'y pas de salle de sommeil destinée à un internat.

La commission, compte tenu des visites précédentes, et du peu d'observations par rapport à l'état de nos locaux, a répondu par courrier qu'il n'est pas nécessaire d'effectuer un nouveau contrôle.

■ Résultats de la commission d'appel d'offres

Les plis ont été ouverts mardi 11 juillet 2006.

□ Agrandissement du restaurant scolaire.

Une seule entreprise a soumissionné. Le montant global des travaux (avec toutes les options) s'élève à 25 362,38 € TTC. Celui-ci étant dans l'enveloppe budgétaire allouée pour le montant de ces travaux, la commission d'ouverture des plis a décidé de retenir la candidature de la *SARL Normandie Production PVC*.

M^{me} ALQUIER ou M. LORDI, en cas d'absence de M^{me} le Maire, sont chargés de signer le marché.

□ Destruction des anciennes classes mobiles.

La commission d'ouverture des plis a décidé de retenir l'offre économiquement la plus avantageuse. La fourchette de prix des trois entreprises ayant soumissionnées se situe entre 28 584,40 € TTC et 19 136 € TTC.

La commission d'ouverture des plis a donc décidé de retenir la *SARL SOTRAGECI* pour effectuer cette prestation.

M^{me} ALQUIER ou M. LORDI, en cas d'absence de M^{me} le Maire, sont chargés de signer le marché.

Le montant de ces travaux étant d'un montant supérieur à la somme inscrite au budget, au programme 14 – démolition des mobiles -, le Conseil Municipal décide d'effectuer les mouvements de crédit suivants, à porter à ce programme d'investissement, soit une somme globale de 8 137 € prise sur :

Programme 13 – Agrandissement restaurant scolaire : - 2 000 €
 Compte 67 – Charges exceptionnelles : - 6 137 €

■ **TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE**

Le Conseil Municipal décide d'augmenter de 2,5 % les tarifs qui s'établissement désormais comme suit :

□ **Enfants domiciliés à Port-Mort et déjeuner tous les jours d'ouverture du restaurant :**

Maternelle : 3,18 € / repas
 Primaire : 3,33 € / repas

2 enfants : abattement de 5 %
 3 enfants et plus : abattement de 10 %

□ **Enfants domiciliés à Port-Mort et déjeuner occasionnellement au restaurant :**

Maternelle : 3,66 € / repas
 Primaire : 3,81 € / repas

Il est possible d'acheter des cartes de plusieurs repas offrant une réduction tarifaire :

Maternelle : 10 repas : 32,92 €
 : 5 repas : 17,48 €
 Primaire : 10 repas : 35,41 €
 : 5 repas : 18,13 €

□ **Enfants domiciliés hors commune et déjeuner occasionnellement ou tous les jours :**

Tarif unique : 4,39 €

■ **TARIFS DE MISE À DISPOSITION DE LA MAISON DE VILLAGE**

Le Conseil Municipal décide de les augmenter de 2,5 % pour les périodes d'été, et de 5 % pour les périodes d'hiver, compte tenu de la hausse des combustibles. Les tarifs s'établissent comme suit, à compter du 1^{er} septembre 2006.

	Sans chauffage		Avec chauffage	
	Semaine	Week-end	Semaine	Week-end
1 salle	57 €	68 €	88 €	142 €
2 salles	80 €	114 €	112 €	189 €
1 salle + cuisine	90 €	125 €	124 €	200 €
L'ensemble	128 €	174 €	158 €	247 €

□ **Coûts selon la réservation souhaitée :**

□ **Location du mobilier**

Option 1 : 10 tables / 60 chaises : 39 €
 Option 2 : 15 tables / 90 chaises : 56 €
 Option 3 : 27 tables / 150 chaises : 92 €

□ **Caution** : Elle reste fixée à 800 € par réservation .

■ **Indemnités de logement instituteur**

Elle est fixée par les services préfectoraux à 2 933,76 € par an pour un couple (instituteur marié ou ayant un enfant à charge). Le Conseil Municipal, ainsi que le demande la Préfecture, ne peut qu'en accepter le principe.

■ **Emplacement réservé (rue de la Mi-Voie) pour suite à donner pour un échange parcellaire**

Une déclaration d'intention d'aliéner est arrivée pour un échange parcellaire entre deux personnes d'une même famille pour des terrains situés rue de la Mi-Voie. Un emplacement réservé figure sur le plan de zonage et concerne ces terrains. Il est destiné à créer un accès de desserte pour la plaine.

Compte tenu de son emplacement et de la desserte des terres (qui sont en zone NC – zone agricole) par le chemin rural, le Conseil Municipal décide de ne pas bloquer cet échange parcellaire et ne donne pas suite à l'emplacement réservé.

■ **Sécurité routière**

Nous remercions les quelques personnes qui nous ont apporté leurs idées concernant la sécurité routière dans notre village. Dans les semaines qui viennent la commission municipale va travailler à des solutions concrètes, les personnes l'ayant souhaité y seront bien entendu invitées.

Diverses remarques formulées amènent, sans préjuger des décisions de la commission et ensuite du Conseil municipal qui aura à valider celles-ci, à quelques précisions :

- Les problèmes de sécurité routière ne se cantonnent pas uniquement à la zone de l'école, même s'il est important que ce lieu soit sécurisé au mieux.
- Il y a aussi d'autres endroits dans Port-Mort dont nous devons nous préoccuper :
 - les diverses intersections de la Grande Rue,
 - la vitesse excessive rue du Moulin-à-Vent et peut-être dans d'autres rues,
 - le carrefour rue Delamotte / rue de la Mi-Voie,
 - et éventuellement d'autres lieux ...

Notre village est très allongé multipliant les endroits d'intervention, ce qui augmente les besoins financiers. Nos moyens budgétaires sont limités et ne sont pas du même ordre de grandeur de ce qui peut-être vu dans les grandes villes qui nous entourent. Même avec des subventions, qui ne sont qu'un pourcentage des montants des travaux, la mise de fond peut devenir rapidement importante. Les expériences des élus d'autres communes que nous rencontrons, sur des mises en sécurité routière de leur agglomération, nous laissent un peu perplexes.

C'est pour cela que nous voulions orienter notre réflexion vers des solutions peut-être pas spectaculaires, mais efficaces tout en restant d'un niveau budgétaire acceptable pour notre commune. Bien sûr nous rechercherons toutes possibilités de subventions, mais pas celles liées à des travaux exorbitants qui grèveraient notre village trop fortement.

Il nous faut donc trouver des solutions alliant prévention, contraintes et répression. L'insécurité routière dans les villages comme le notre est surtout un problème d'incivisme et d'égoïsme. L'individualité croissante de notre société ne va pas de le sens de l'amélioration. Certain pourront se plaindre de contraintes supplémentaires rendant la traversée du village un peu pénible, mais comment obliger sans un minimum de contraintes ? Il est sûr, les personnes citoyennes supporteront des gênes en raison de comportements inciviques.

Comme vous pouvez le voir, rien n'est simple et la commission a « du pain sur la planche »...

■ **CHRISTIAN LORDI**



Listes électorales

ÉLECTIONS 2007 : N'oubliez pas de vous inscrire !

Des élections se profilent à l'horizon 2007.

Vous avez décidé de voter mais vous n'êtes pas encore inscrit sur la liste électorale.

Pour que vous puissiez voter dans notre commune en 2007, **vous avez jusqu'au 31 décembre 2006 pour venir vous inscrire en mairie.**

Passé cette date, votre demande d'inscription sera toujours recevable, mais pour l'année 2008 seulement.

Pour être électeur, les conditions à remplir sont les suivantes :

- être de nationalité française,
- être âgé de 18 ans au plus tard le 28 février 2007,
- être domicilié à Port-Mort,
- ou, y avoir une résidence réelle effective et continue de six mois au moins à la date de clôture de la liste (31/12/2006),
- ou, de justifier de sa qualité de contribuable depuis cinq ans sans interruption.

Les ressortissants de l'Union Européenne ont aussi la possibilité de s'inscrire sur les listes électorales complémentaires pour les élections au Parlement Européen, et/ou les élections municipales à leur libre choix.

Les personnes qui auront leurs 18 ans entre le 1^{er} mars et le jour des élections, pourront tout de même demander leur inscription sur les listes électorales (se renseigner en mairie).



Communiqué

ENQUÊTE SUR LES
CHANGEMENTS DANS
L'ORGANISATION DU
TRAVAIL ET
L'UTILISATION
PROFESSIONNELLE DE
L'INFORMATIQUE
(Enquête COI)

L'INSEE, en partenariat avec la Direction de l'animation de la Recherche et des études statistiques du Ministère du Travail (DARES) et le Centre d'études de l'emploi (CEE) réalisera **du 18 septembre au 17 novembre 2006** une enquête sur les changements dans l'organisation du travail et l'utilisation professionnelle de l'informatique auprès de salariés ou d'anciens salariés résidant en France.

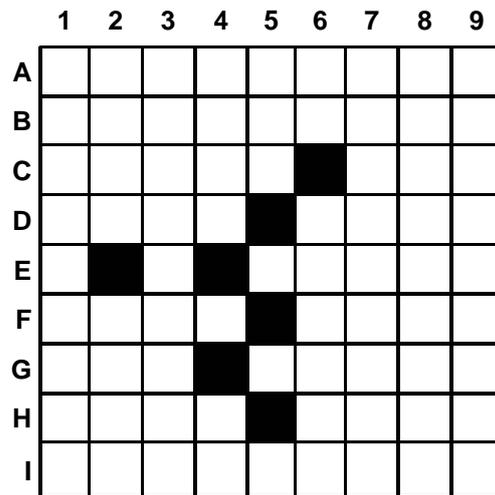
Elle va permettre l'étude des nouvelles formes d'organisation du travail liées notamment à l'informatisation et à l'introduction des nouvelles technologies. Elle vise à faire le lien entre l'influence des nouvelles technologies sur l'environnement de travail des salariés et la stratégie générale des entreprises sur ce même sujet.

Dans notre commune, certains résidents seront sollicités. Ils recevront une lettre indiquant l'objet de l'enquête et le nom de l'enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

LES MOTS CROISÉS n°37

par Charles Porrone



SUDOKU's N°03

1 8 7 4 2 5 3 9 6	2 6 1 7 8 5 3 4 9	3 6 5 2 1 4 9 8 7
4 3 2 9 7 6 1 5 8	7 8 4 6 3 9 5 2 1	7 8 2 6 9 5 1 4 3
6 9 5 8 3 1 4 7 2	3 9 5 1 4 2 7 8 6	4 9 1 8 3 7 5 6 2
8 6 9 1 5 3 7 2 4	9 1 2 5 6 8 4 3 7	2 5 6 3 4 8 7 1 9
2 4 3 7 6 9 5 8 1	5 3 8 4 1 7 9 6 2	1 4 9 7 2 6 8 3 5
7 5 1 2 8 4 9 6 3	6 4 7 9 2 3 8 1 5	8 7 3 9 5 1 6 2 4
5 2 4 6 1 7 8 3 9	8 7 6 3 5 1 2 9 4	5 2 7 1 6 3 4 9 8
9 7 8 3 4 2 6 1 5	1 5 3 2 9 4 6 7 8	6 3 4 5 8 9 2 7 1
3 1 6 5 9 8 2 4 7	4 2 9 8 7 6 1 5 3	9 1 8 4 7 2 3 5 6

MOTS FLÉCHÉS N° 13

B	C	O	A	I	S	E	T
R	U	C	H	E	R	S	S
T	I	A	N	A	B	E	I
M	I	E	L	L	A	T	R
N	O	E	D	I	P	E	S
V	E	S	U	V	E	I	S
N	A	P	E	L	S	B	A
T	H	E	M	E	S	A	L
I	E	E	L	I	T	I	E
V	O	L	A	N	T	E	I
E	T	S	T	A	S	E	O
A	N	E	S	S	E	S	E

Solutions du N° 37

MOTS CROISÉS N° 36

1	2	3	4	5	6	7	8	9
A	S	A	U	C	I	S	S	E
B	U	R	T	I	C	A	I	R
C	S	T	O	L	O	N	S	P
D	P	N	D	M	U			
E	I	M	I	T	E	P	A	L
F	C	A	S	A	S	S	E	N
G	I	U	T	I	N	D	U	
H	O	S	E	R	A	T	E	R
I	N	S	A	U	M	U	R	E

HORIZONTALEMENT

- A. Prénom haut en couleurs. - B. Roi légendaire. - C. Il en prend de la graine ! - Appât. - D. Sur l'Orne. - Cinéaste italien. - E. C'est le n° 19. - F. Revêtement. - Zieute. - G. Trissé dans un refrain révolutionnaire. - Il a perdu. - H. Reste muet (me). - Arrivées. - I. Épongeasse.

VERTICALEMENT

1. Soumission. - 2. Vieille. - Se rendras. - 3. Prêtre penseur et écrivain français. - 4. Envoyés. - Appris. - 5. Venus au monde. - 6. Travaux manuels. - Suit la « PAX ». - 7. Demandâtes poliment. - 8. Un petit bout. - 9. De perles, elle perd son temps.

LES MOTS FLÉCHÉS

n°14

par Alain Clerfeuille

ENDROIT DÉTENDU		MISES EN TERRE		CODE DE LA HONGRIE		DRUPE ROYALE		DÉTRESSE MARINE		MASCULIN		NOUVEAU GREC		VOITURE ÉLÉGANTE
COOL & BIEN PAYÉ		FACILE À DUPER		PARFUMS D'INDE		REPOS		INTERRUPTEURS				CRIME		
								RAPPEURS IRRÉVÉRENCIEUX						
VEAUX MARINS										CAPITALE D'AUVERGNE				
CÉDER										GAI PARTICIPE				
					TRINITRO TOLUÈNE				A UN PAIN DANS LA BAIE				DIRECTIONS	
					PASSENT À L'EAU				USE					
DÉVELOPPEMENT						DONNER DE L'ÉCLAT								
COEURS DE CHARRUES						CHAUD DIVIN								
				TIRE DES TRAITS				PATRIE D'ABRAHAM		ENTENDUE AU THÉÂTRE	TENDANCE	CONJONCTION		
				EN MATIÈRE DE								ENTENTE PARFAITE		
EUT LA PÉTOCHE		-576 M	EXAMEN											TIRER DU NEANT
			COLÈRE D'HIER											DANS LE DOS (À L')
						ENDOMMAGÉS								
						LOUPE								
LANCEMENT											LESSIVE SPATIALE !			
FILET MIGNON				JOLIE FILLE				INFINITIF			... OU TARD			
				DAME DE LA HAUTE					SANS ACCENT					
		ELECTRON-VOLT		PRASÉODYME					GAZ ATMOSPHERIQUE					
ENCORE			EMET UN VENT											
REPORTE								APPUYÉ						
								MAGISTRAT ROMAIN						

SUDOKU's

n°04

Grilles générées par « Sudoku Infini » - Mindscape ©

Niveaux de difficulté et temps « théorique » de résolution (annoncés par les auteurs du logiciel) :

☺ Facile ⌚ 9 min. • ☺☺ Normal ⌚ 12 min. • ☺☺☺ Difficile ⌚ 18 min. • ☺☺☺☺ Très difficile (Démoniaque!) ⌚ 25 min.

☺☺

5		4			8		3	
				7			5	
7	9		1		5	4	2	
1	8					6	7	4
				1		2		
	5	7	4	2	6			
	7	1	9	6			8	2
6		9	5					7
			7			9		

☺☺☺

8						5	3	
	2	6	8	3		9		
	9		7					4
3		2		7	6			5
7					1	3		
			5				4	9
			6	7		1		
						4		3
9	1					5		

☺☺☺☺

				8		6		
	5						2	8
1					2			
	2				1			
					6			7
4	3					8		
			1			7		6
9	6		8					
2			4					3

À VOTRE SERVICE

Commerçants, artisans, urgences...

- **Apiculteurs • SOS Essaim d'abeilles**
Marie & Stéphane THÉRIAU • 27, Rue de la Roque
tél. : 02 32 53 47 10
- **Architecte**
Gérard MAYEUR • 32, Rue du Barrage
tél. : 02 32 52 63 76
- **Bâtiment • J.P.L. Créations (aménagement, rénovation, « placo »)**
Patrick MARÉCHAL • 22, Rue de Seine
tél./fax. : 02 32 52 97 64 • mob. : 06 10 48 17 51
- **Boucherie-Charcuterie**
Michel & Évelyne LUCET • 118, Grande Rue
tél. : 02 32 52 60 50
□ du Mardi au Samedi : 7h30-20h00,
Dimanche : 8h00-13h00.
- **Boulangerie-Pâtisserie**
Annick & Bruno HORATH • 77, Grande Rue
tél. : 02 32 52 60 63
□ du Mardi au Dimanche : 7h15-19h30.
Ouvert les jours fériés (lundis compris).
- **Café-Bar-Tabac-Presses-Point POSTE • Café de la Mairie - Le Royal**
Dominique BRUYANT • 104, Grande Rue
tél. : 02 32 53 04 48
□ Lundi-Mercredi-Jeudi-Vendredi-Samedi : 7h00-20h00,
Dimanche : 8h00-13h00.
Fermé le Mardi.
□ Dépôt de pain le Lundi.
- **Coiffure à domicile**
Murielle DI VALENTIN • 101, Grande Rue
tél. : 02 32 52 07 78
- **Couture • Au Fil du Quai (Couture d'Ameublement & Confection sur mesure)**
CHANGEMENT Patricia n'assure plus le service de retouches (au 01/10/06).
Patricia FERNANDEZ • 9, Rue de Châteauneuf
tél. : 02 32 52 64 06
□ Sur rendez-vous.
- **Équitation - Dressage • Haras SeaBird**
Hervé GODIGNON • Ferme du Mesnil
tél. : 02 32 52 21 10
e-mail : herve.godignon@libertysurf.fr • Internet : www.godignon.com
- **Électricité générale**
Franck PLAQUET • 25, Rue de la Mi-Voie
tél. : 02 32 52 22 98 • fax. : 02 32 52 87 54 • mob. : 06 83 12 32 92
- **Ferronnerie d'art**
Jonathan LEMAIRE • 29, Rue de la Roque
mob. : 06 14 56 48 12
- **Immobilier • Courtier CAFFI**
Rodolphe DELAMOTTE
tél. : 02 32 76 76 32 • mob. : 06 08 47 57 51
- **Infographie - Développements Internet • Pixel-O-Grafy**
Alain CLERFEUILLE • 9, Rue de Châteauneuf
tél. : 02 32 77 47 30 • mob. : 06 73 84 48 28
e-mail : aclerfeuille@pixelografy.com • Internet : www.pixelografy.com
- **Infirmières D.E.**
Dominique BROHAN & Nicole SAUNIER • Cabinet : 83, Grande Rue (Sept. 2006)
tél. : 02 32 52 58 72
- **Industrie agro-alimentaire**
ALLAND & ROBERT S.A. • 125, Grande Rue
tél. : 02 32 77 51 77 • fax : 02 32 52 89 60
e-mail : allangum@allandtrobert.fr • Internet : www.allandtrobert.fr

- **Maçonnerie - Couverture**
□ Patrick PIORKOWSKY • 6, Rue Haguerite
tél. : 02 32 52 61 34 • mob : 06 08 26 95 71
□ R.C.T.B. • 98, Grande Rue
tél. : 02 32 52 69 55
- **Paysagiste**
Renaud LUCAS • 39, Rue de la Mi-Voie
tél. : 02 32 52 61 57
- **Peinture - Pose de parquets flottants**
Daniel CIEUX • 79, Grande Rue
tél. : 02 32 52 62 15
- **Pension - Éducation canine • Élevage des Chevaloupsgreg**
Véronique VALY • Route de Vernon
tél. : 02 32 52 60 70 • mob. : 06 08 17 57 16
e-mail : chevaloupsgreg@aol.com • Internet : www.chevaloupsgreg.net
- **Plombier - Chauffagiste**
Bernard MERCIER • 34, Grande Rue
tél. : 02 32 52 63 30
- **Restaurant • Auberge des Pêcheurs**
Michel & Marie-Claire POEZZEVARA • 122, Grande Rue
tél. : 02 32 52 60 43 + 02 32 52 28 27
□ Fermé le Dimanche soir, Lundi soir et le Mardi
- **Secrétariat à domicile • AssistaDom**
Évelyne DERLON • 95, Grande Rue
tél. : 02 32 53 42 02 • mob. : 06 83 00 50 24
e-mail : ederon@assistadom.com • Internet : www.assistadom.com
- **Services divers • PM Multiservices**
mob. : 06 84 51 16 79
- **Terrassement • T.P.V.S. - Terrassement Pitou Vallée de Seine**
Fabrice PITOÛ • 3, Rue de Seine
tél. : 02 32 52 60 57 • mob. : 06 21 54 29 11
- **Transports routiers**
Joël TROADEC • 15, Rue Bourgout
tél. : 02 32 52 54 84 • mob. : 06 08 51 36 15
- **Travaux maritimes, hydrauliques et fluviaux**
CHAPELLE - SOTRAGECI • 69, Grande Rue
tél. : 02 32 52 61 09
- **Travaux publics**
François PETITPAS • 22 bis, Rue de la Mi-Voie
tél. : 02 32 52 86 07 • mob. : 06 07 02 35 63

Associations

- **Comité des Fêtes**
Patrick DANA • tél. 02 32 52 75 48 • mob. : 06 82 64 04 18
- **A.L.P.M.**
Association de Loisirs de Port-Mort
[gymnastique, tennis, tennis de table, bibliothèque, tarot, belote, pétanque]
Frédéric LUCAS • tél. 02 32 53 34 66
- **A.A.C.S.P.M.**
Association des Anciens Combattants et Sympathisants de Port-Mort
Michel MARTINOVITCH • tél. 02 32 52 06 75
- **A.S.S.P.M.**
Association de Sauvegarde du Site de Port-Mort
Alain VIGOUROUX • tél. 06 17 38 33 86
- **Yogaïa**
Association de Yoga
Carole RIBEIRO • tél. 02 32 40 42 26

- **Mairie**
87, Grande Rue
tél. : 02 32 52 61 46
fax : 02 32 52 54 72
e-mail : mairie@port-mort.com
Internet : www.port-mort.com
- **Horaires d'ouverture**
Lundi : 08h30 - 12h30
Mercredi : 09h00 - 12h00
Jeudi : 15h00 - 20h00
Samedi : 09h00 - 12h00

- **C.C.A.E.**
2, Rue Flavigny
27700 LES ANDELYS
tél. : 02 32 71 25 20
fax : 02 32 51 43 57
e-mail : contact@cc-andelys.fr
Internet : www.cc-andelys.fr
- **Horaires d'ouverture**
du lundi au vendredi :
9h00 - 12h00 • 14h00 - 17h00

Urgences

- **Gendarmerie** : 17 • Les Andelys : 02 32 54 03 17
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **Général des Eaux** : 0811 900 800
- **EDF/GDF** : 0810 027 028
- **SOS Médecin** : 02 32 33 32 32
- **Hôpital (Vernon)** : 02 32 71 66 00
- **Drogues Alcool Tabac Info Service** : 0800 23 13 13
(appel gratuit à partir d'un poste fixe)
- **Vie Libre Guérison et Promotion des victimes de l'alcoolisme**
Philippe, permanence de Port-Mort : 06 88 46 42 72



ET TOUS LES JEUDIS À PARTIR DE 18 H DEVANT L'ÉCOLE,
PROFITEZ DES PIZZAS DE J'LOO (À PARTIR DE 7,50 €)
COMMANDES BIENVENUES AU 06 12 69 41 43



Le Journal de Port-Mort

Périodique communal trimestriel édité et imprimé par la Commission Communication du Conseil Municipal de Port-Mort (27 Eure)
Vice-président Commission Communication : Charles PORRONE • **Directeur de Publication** : Guillemette ALQUIER
Directeur de Rédaction : Christian LORDI • **Maquette** : Alain CLERFEUILLE
Parutions : Janvier - Avril - Juillet - Octobre • **Tirage** : ~ 480 exemplaires
Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2006 • **Site Internet** : http://www.port-mort.com • **E-mail** : contact@port-mort.com